

LES UNITÉS DE TOURNAGE SMARTPHONE SONT ARRIVÉES

En février dernier, la CFDT, la CGT et FO ont signé un accord encadrant la mise en œuvre des « UTS », unités de tournage smartphone ([pour lire l'accord, c'est ici](#)).

Depuis quelques semaines, ces UTS arrivent dans nos bureaux excentrés, qui en seront les premiers utilisateurs.

Nous rappelons à cette occasion les grands principes de l'accord signé :

- L'utilisation des UTS est basée sur le **volontariat** et ne saurait être imposée aux journalistes et aux OPV
- Les UTS viennent **en complément** du matériel existant dans les sites de F3
- Ces UTS ne sauraient être un prétexte pour les tournages seuls, leur utilisation doit se faire dans **le respect des règles en vigueur** dans l'entreprise
- Les utilisateurs des UTS doivent être **préalablement formés**.

Certains estimeront qu'ayant suivi des formations MOJO, ou tournant avec des smartphones ailleurs qu'à France 3 : **ils savent se servir de ce matériel**.

La CFDT insiste : un accord signé par les organisations syndicales doit être respecté ; **la formation doit être un préalable à l'utilisation des UTS**. A défaut de formation, nous demandons que la compétence réelle ou supposée des journalistes et OPV à travailler avec ce matériel soit évaluée et validée par l'UFTV, qui sera en charge des formations aux UTS – et ceci afin de garantir que ce qui est tourné corresponde bien aux critères de qualité en usage à France 3.

Toute la chaîne de production d'un reportage ou d'un sujet pour une émission - rédacteurs, producteurs artistiques, monteurs ou encore OPS - est impactée si nous ne garantissons pas la qualité des images tournées, et du son, avec une UTS.

La CFDT sera vigilante sur ce point et n'acceptera pas que les journalistes et OPV doivent s'appropriier seuls cet outil. De la même manière, nous n'accepterons pas que certains s'« auto-déclarent » déjà formés, sans validation par l'UFTV de leurs acquis et compétences.

C'est ce que nous avons d'ores et déjà fait savoir à la direction des ressources humaines du réseau, lors de la dernière commission Emploi / Formation du CSE réseau régional.

La balle est dans le camp de la direction, pour faire respecter tous les termes de l'accord signé.

SUIVEZ-NOUS
SUR



@cfdt_ftv



/cfdt.ftv

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

Paris, le 9 novembre 2020